

AUTORISATION DE MOBILITÉ SORTANTE (à faire remplir en trois exemplaires)

ANNÉE UNIVERSITAIRE: 20..-20..

<p>IDENTITÉ DE L'ÉTUDIANT</p> <p>NOM et PRÉNOM de l'étudiant :</p> <p>Adresse personnelle :</p> <p>E-mail :</p>	
<p>ÉTUDES SUIVIES A L'UPPA (ANNÉE 20..-20..)</p> <p>Niveau d'études :</p> <p>Formation suivie :</p> <p>Composante (UFR, IUT, Institut, Ecole) :</p>	
<p>MOBILITÉS D'ETUDES ANTERIEURES</p> <p>Précédente(s) expérience(s) de mobilité d'étude à l'étranger (période(s), établissement(s) et pays d'études :</p> <p>Préciser le programme de mobilité alors suivi (Erasmus, UPPAss transfrontalier, BCI...)</p>	
<p>ENGAGEMENT DE L'ETUDIANT</p> <p>Je déclare connaître et accepter les procédures et les conditions à remplir pour être « étudiant visiteur », et je m'engage à respecter ces règles de mobilité (http://ri.univ-pau.fr/live/mobilite-hors-programme)</p>	
<p>Signature de l'étudiant :</p>	<p>Date :</p>

<p>LA MOBILITE COMME « ETUDIANT VISITEUR »</p>	
<p>DUREE DE LA MOBILITE :</p> <p><input type="checkbox"/> Année académique</p> <p><input type="checkbox"/> 1^{er} Semestre</p> <p><input type="checkbox"/> 2^{ème} Semestre</p>	<p>DU :</p> <p>AU :</p>
<p>UNIVERSITE CHOISIE :</p>	
<p>Pays:</p>	
<p>Faculté, Département :</p>	
<p>Études :</p>	

AUTORISATION DE MOBILITÉ SORTANTE

LES RESPONSABLES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION D'ORIGINE

Nous déclarons avoir informé l'étudiant des modalités définissant le « Statut de l'étudiant visiteur » (texte voté par le Conseil d'Administration de l'UPPA du 30 janvier 2014).

Nous validons la demande de mobilité comme « Etudiant visiteur » et nous engageons à reconnaître cette mobilité et les crédits ECTS obtenus par l'étudiant à l'issue de cette mobilité.

Nom, signature et cachet du Responsable de la Formation:

Date:

Nom et signature du Coordinateur de la mobilité pour la formation:

Date:

LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UPPA

Nous approuvons cette demande de mobilité respectant les principes donnés par dans le « Statut de l'étudiant visiteur », voté par le Conseil d'Administration de l'UPPA du 30 janvier 2014.

Signature et cachet du Coordinateur Institutionnel à la mobilité de l'UPPA:

Date:

Informations

Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés »

Le responsable du traitement est Monsieur le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Les informations recueillies dans le cadre du présent dossier font l'objet d'un traitement papier ou informatique destiné à assurer la gestion de votre demande de candidature pour étudier dans un établissement d'accueil à l'étranger.

Les destinataires des données nominatives sont :

1. Les services de l'université de Pau et des pays de l'Adour et notamment la direction des relations internationales ;
2. L'établissement d'accueil de votre choix pour examen de votre candidature.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification voire de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Monsieur le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour – DRI Direction des relations internationales - Avenue de l'Université – BP 576 - 64012 PAU Cedex – relations.internationales@univ-pau.fr en faisant copie de la demande auprès du correspondant informatique et libertés de l'établissement cil-droitsaccés@univ-pau.fr.

J'ai pris connaissance et compris les mentions ci-dessus.

Signature de l'étudiant (ou du représentant légal si mineur)